

## Communiqué de presse

Vendredi 6 novembre 2020

### UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES CHAMPS CULTIVÉS

**L'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales (AGPB) et l'Office Français de la biodiversité (OFB), ont élaboré un guide de recommandations pour favoriser la biodiversité dans les champs cultivés.**

L'agriculture détient une partie de la solution pour préserver la biodiversité. Les agriculteurs travaillent avec le vivant au quotidien et leurs pratiques sont une partie des clés du maintien de la biodiversité animale et végétale. Dans un contexte global de perte de biodiversité, acteurs agricoles et de la chasse se mobilisent par des initiatives locales pour endiguer le phénomène, notamment parce qu'il touche des espèces emblématiques (perdrix grise par exemple).

Dans le cadre du programme Agrifaune, l'AGPB et l'OFB ont travaillé sur un projet commun pour promouvoir, des pratiques qui concilient agronomie, économie, environnement et faune sauvage.

Depuis plus d'un an, l'AGPB et l'OFB ont enquêté auprès d'une centaine d'agriculteurs, essentiellement céréaliers afin de recenser les initiatives locales et pertinentes. Il s'agissait de questionner de manière qualitative les raisons pour lesquelles les agriculteurs avaient adopté ces pratiques vertueuses avec leurs avantages et leurs limites. En 2019, 87 pratiques ont pu être identifiées. Dans le cadre de son orientation stratégique, l'AGPB a choisi de développer 9 pratiques symboliques et adaptées aux producteurs de grandes cultures. Ces initiatives ont fait l'objet d'un travail approfondi avec des agriculteurs et des experts (INRAE, OFB, Arvalis Institut du Végétal) pour vérifier leur efficacité d'un point de vue scientifique et les traduire en fiches pratiques.

Les bonnes pratiques mises en avant sont notamment : l'amélioration de la qualité écologique des bordures de champs, la mosaïque culturale, les aménagements parcellaires, la gestion alternative des zones herbacées, la protection de la faune sauvage durant les travaux agricoles, ou bien encore la couverture des sols et l'aménagement des corps de ferme. Les 9 fiches pratiques élaborées permettront de mettre en lumière tout un savoir-faire en matière de préservation de la biodiversité en milieu agricole. Celles-ci sont désormais en libre accès sur le site internet de l'AGPB et le portail technique de l'OFB.

[Retrouvez les 9 fiches pratiques dans la brochure dédiée](#)

*La biodiversité est une problématique prioritaire pour les céréaliers. L'objectif de l'AGPB est de montrer que les céréaliers sont de vrais acteurs de la biodiversité. Nous souhaitons promouvoir des pratiques qui permettent de concilier économie, agronomie, lutte contre le changement climatique et biodiversité. La biodiversité est l'affaire de tous, reconnaissons et rémunérons ceux qui lui font du bien ! »* Éric Thirouin, Président de l'AGPB.

*« La diversification de la mosaïque culturale est un élément essentiel pour restaurer la biodiversité dans les espaces agricoles cultivés. Non seulement elle permet de sauvegarder de nombreuses espèces, mais elle permet aussi d'assurer la production de services écosystémiques rendus à l'agriculteur comme à la société. »* François Omnès, Directeur adjoint de la Direction des Acteurs et des Citoyens à l'Office Français de la Biodiversité.

Le programme Agrifaune est porté depuis 2006 par un collectif qui rassemble l'OFB, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et la Fédération nationale des chasseurs (FNC). L'ensemble de ces acteurs se mobilisent sur des sujets comme les bordures de champs, l'entre-cultures, la mortalité induite lors des travaux agricoles, la viticulture et le pastoralisme de montagne.

#### A propos de l'OFB :

*Établissement public de l'État créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.*

#### A propos de l'AGPB :

*Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.*

#### Contact Presse :

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE BLE  
ET AUTRES CÉRÉALES**  
23- 25 avenue de Neuilly 75116 Paris  
[www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)

Julie CHAOUAT 06 84 38 12 21 [julie.chaouat@comfluence.fr](mailto:julie.chaouat@comfluence.fr)  
Charles COLLET 06 68 69 00 99 [charles.collet@comfluence.fr](mailto:charles.collet@comfluence.fr)

**OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ**  
Pôle de Vincennes « Le Nadar » Hall C - 5  
Square Félix Nadar ,94300 Vincennes  
[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

Florence Barreto : 06 98 61 74 85  
Romane Dondi : 07 63 32 69 89  
[Presse@ofb.gouv.fr](mailto:Presse@ofb.gouv.fr) [ofb@rumeurpublique.fr](mailto:ofb@rumeurpublique.fr)